



Séance du 02 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le deux mars le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire DIRIBERRY Mathieu

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	21	23
		Pour : 20
		Contre : 0
		Abstentions : 3

Etaient présents :

ATHANASE Pierre, BERNARDI Jessica, BERTHOMÉ Mathieu, CAPLANNE Séverine, DELPUECH Karine, DUCAMP Séverine, DULUCQ David, GARAT Damien, GAYSSOT Cyril, GRANDJEAN Anita, GROCCQ Eric, ILLI Dominique, LABEYRIE Bertrand, LAMACHE Alexandre, LASSERRE Elisabeth, LESTAGE Michel, LUC Evelyne, NIAnt Sandrine, PESQUE Christelle, SARRAUTE Franck

Procuration(s) :

M. FORGUES Jean-Pierre a donné procuration à M. Mathieu DIRIBERRY, Mme MENSAN Patricia a donné procuration à M. Pierre ATHANASE

Date de la convocation
24 février 2023

Etai(en)t absent(s) :

Date d'affichage
__/__/__

Etai(en)t excusé(s) :

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

__/__/__

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Mme DELPUECH Karine

et publication du

__/__/__

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de DIRIBERRY Mathieu, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2023 :

Investissement

Dépenses : 2 021 424,18

Recettes : 1 468 216,45

Fonctionnement

Dépenses : 5 194 713,23

Recettes : 5 194 713,23

Pour rappel, total budget :		
<u>Investissement</u>		
Dépenses :	2 316 124,18	(dont 294 700,00 de RAR)
Recettes :	2 316 124,18	(dont 847 907,73 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses :	5 194 713,23	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	5 194 713,23	(dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Saint-Geours-de-Maremne

Le Maire, DIRIBERRY Mathieu

